

# COMMUNE DE VALBONNE

Département des Alpes-Maritimes - 06



## PLAN LOCAL D'URBANISME

### 5a

## LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

Prescrit le :	3 décembre 2015
Arrêté le :	10 février 2021
Enquête publique :	
Approuvé le :	

Modifications	Mises à jour

# Liste des emplacements réservés pour équipements et voirie

## Rappel du Code de l'Urbanisme – Article L.151-41

« Le règlement peut délimiter des terrains sur lesquels sont institués :

- 1° Des emplacements réservés aux voies et ouvrages publics dont il précise la localisation et les caractéristiques ;
- 2° Des emplacements réservés aux installations d'intérêt général à créer ou à modifier ;
- 3° Des emplacements réservés aux espaces verts à créer ou à modifier ou aux espaces nécessaires aux continuités écologiques [...] »

## Liste des emplacements réservés pour aménagement de voirie et de cheminements

N°	DESTINATION	LOCALISATION	BÉNÉFICIAIRE	SURFACE
VC1	Réaménagement de voirie	Chemin de Font Cuberte	Commune	4 974 m <sup>2</sup>
VC2	Réaménagement de voirie	Chemin de Peirebelle jusqu'au chemin du Caladou	Commune	6 396 m <sup>2</sup>
VC3	Réaménagement de voirie	Chemin de Peirebelle entre Caladou et RD4	Commune	3 233 m <sup>2</sup>
VC4	Réaménagement de voirie	Chemin du Caladou	Commune	7 481 m <sup>2</sup>
VC5	Réaménagement de voirie	Chemin du Ribas à partir du n°385 et aire de retournement	Commune	3 714 m <sup>2</sup>
VC6	Réaménagement de voirie et piste cyclable	Chemin de Peyniblou jusqu'au Clos de Brassat	Commune	4 373 m <sup>2</sup>
VC7	Réaménagement de voirie	Chemin de Peyniblou entre Clos de Brassat et RD 103	Commune	3 783 m <sup>2</sup>
VC8	Élargissement de voirie	Chemin du Clos de Brassat depuis la RD 3 jusqu'au chemin de Peyniblou	Commune	4 854 m <sup>2</sup>
VC9	Élargissement de voirie	Chemin du Clos de Brassat depuis Peyniblou jusqu'au bâti existant	Commune	484 m <sup>2</sup>
VC10	Réaménagement de voirie	Chemin du Val Martin entre le Clos de Brassat et le chemin de Peyniblou	Commune	8 506 m <sup>2</sup>
VC11	Réaménagement de voirie	Chemin de la Colle et du Devinson	Commune	6 400 m <sup>2</sup>
VC12	Réaménagement de voirie	Chemin de Villebruc	Commune	7 750 m <sup>2</sup>
VC13	Réaménagement de voirie	Chemin de la Veyrière	Commune	5 438 m <sup>2</sup>

## Liste des emplacements réservés pour aménagement de voirie et de cheminements

N°	DESTINATION	LOCALISATION	BÉNÉFICIAIRE	SURFACE
VC15	Réaménagement de voirie	Chemin du Parrou	Commune	5 512 m <sup>2</sup>
VC16	Réaménagement de voirie	Piste de Font Martine depuis la RD 204 jusqu'au chemin de Villebruc	Commune	5 784 m <sup>2</sup>
VC17	Création d'un passage piéton	Village - Depuis la place des anciens combattants	Commune	140 m <sup>2</sup>
VC18	Création de voirie	Les Campons - Parcelles BM n°23 et 24p	Commune	530 m <sup>2</sup>
VC19	Réaménagement de voirie	Traverse des Parés	Commune	800 m <sup>2</sup>
VC20	Création de voirie pour parking	Haut Sartoux - La Nertière	Commune	910 m <sup>2</sup>
VC21	Création d'un cheminement/promenade	Rive de la Brague	Commune	93 730 m <sup>2</sup>
VC22	Réaménagement de voirie	Chemin Font Martine	Commune	1 790 m <sup>2</sup>
VC24	Élargissement de voirie	Impasse Bellevue	Commune	1 530 m <sup>2</sup>
VC25	Aménagement d'un passage piéton	Entre le chemin de Bellevue et l'avenue de Pierrefeu	Commune	730 m <sup>2</sup>
VC26	Réaménagement de voirie	Chemin Font de l'Orme	Commune	1570 m <sup>2</sup>
VC27	Création d'une liaison pour la défense incendie	Chemin Clos de Brassat, du bâti au chemin Val Martin	Commune	4 340 m <sup>2</sup>
VC29	Création d'une liaison pour la défense incendie	Chemin des Moulins	Commune	2 040 m <sup>2</sup>
VC30	Réaménagement de voirie	Chemin du Taméyé	Commune	360 m <sup>2</sup>
VC31	Réaménagement de voirie	Traverse des Bourrelles	Commune	1 370 m <sup>2</sup>
VC32	Réaménagement de voirie	Île Verte	Commune	2 390 m <sup>2</sup>
VC33	Déviation Ouest village	Depuis RD 3 vers RD 4	Commune	7 270 m <sup>2</sup>
VC34	Cheminement piéton	Entre Vallis Bona et RD 3	Commune	160 m <sup>2</sup>
VC35	Cheminement piéton	Entre avenue de Pierrefeu et chemin de Peidessalle	Commune	756 m <sup>2</sup>
VC36	Piste cyclable	Entre la route des Lucioles et la rue Albert Einstein	Commune	2 780 m <sup>2</sup>

## Liste des emplacements réservés pour aménagement de voirie et de cheminements

N°	DESTINATION	LOCALISATION	BÉNÉFICIAIRE	SURFACE
VC37	Aménagement du carrefour RD 3 / RD 4	Entre la route de Nice et la route d'Opio	Commune	1 758 m <sup>2</sup>
VC38	Création d'une liaison pour la défense incendie	Piste du Darbousson - Route de Nice	Commune	2 770 m <sup>2</sup>
VC39	Création d'une liaison pour la défense incendie	Les Maures	Commune	3 830 m <sup>2</sup>
VC40	Création d'une passerelle piétonne	Route de Biot	Commune	1 850 m <sup>2</sup>
VC42	Création d'une piste cyclable	Route des Dolines	Commune	12 970 m <sup>2</sup>
VC44	Creation de circulation mode doux	Entre Traverse des Parès et Chemin du Val Martin	Commune	570 m <sup>2</sup>
VC45	Aire de stationnement de covoiturage	Rond-point de l'île verte	Commune	970 m <sup>2</sup>
VC46	Aménagement de carrefour	Route des Macarons et chemin de la Verrière	Commune	240 m <sup>2</sup>
VC47	Aménagement de voirie	Chemin du Bruguet	Commune	7 350 m <sup>2</sup>
VC49	Aménagement de voirie	Rue Ludwig Van Beethoven	Commune	13 020 m <sup>2</sup>
VC50	Aménagement de voirie	Rue Fédor Dostoïevski	Commune	10 889 m <sup>2</sup>
VC54	Aménagement entrée village	Avenue Saint-Roch	Commune	810 m <sup>2</sup>
VC56	Liaison défense incendie	Entre le chemin du Ribas et le chemin du Caladou	Commune	960 m <sup>2</sup>
VC62	Voie d'accès au réservoir d'eau potable	Chemin du Taméyé	Commune	820 m <sup>2</sup>
VC63	Aqueduc romain	Chemin des trois moulins	Commune	130 m <sup>2</sup>
VC68	Modes actifs	Giratoire des Fauvettes	Commune	740 m <sup>2</sup>
VC69	Accès réservoir d'eau potable	Quartier Peyrebelle	Commune	1 930 m <sup>2</sup>
VC70	Accès station de relevage d'eau usée	Traverse des Bourelles	Commune	20 m <sup>2</sup>
VD1	Aménagement RD 103 modes doux	Secteur Fauvettes - Val Martin	Département	39 860 m <sup>2</sup>
VD2	Aménagement RD 98 modes doux	Secteur Giratoire des Bouillides	Département	37 470 m <sup>2</sup>

## Liste des emplacements réservés pour aménagement de voirie et de cheminements

N°	DESTINATION	LOCALISATION	BÉNÉFICIAIRE	SURFACE
VD3	Aménagement RD 103 modes doux	Secteur Bouillides - Val Martin	Département	60 000 m <sup>2</sup>
VD4	Aménagement RD 103	Giratoires des Bouillides	Département	30 000 m <sup>2</sup>
VD5	Aménagement RD 103	Carrefour des Lucioles	Département	46 430 m <sup>2</sup>
VD6	Aménagement RD 103	Carrefour A.Einstein	Département	25 000 m <sup>2</sup>
VD9	Aménagement RD 504 modes doux	Routes des Lucioles	Département	26 000 m <sup>2</sup>
VD11	Aménagement RD 604	Entre RD 198 et RD 4	Département	71 410 m <sup>2</sup>
VD12	Aménagement RD 4 modes doux (côté nord)	Entre RD 3 et RD 604	Département	42 690 m <sup>2</sup>
VD13	Aménagement RD 204 modes doux	Entre RD 4 et limite nord communale	Département	10 830 m <sup>2</sup>
VD14	Aménagement RD 3	Entre RD 4 et limite nord communale	Département	4 410 m <sup>2</sup>
VD15	Création d'une liaison RD 4 - RD 2085 - modes doux	RD 4 - RD 2085	Département	13 230 m <sup>2</sup>
VD16	Aménagement RD 35	Entre Clausonnes et limite ouest de la commune	Département	4 910 m <sup>2</sup>
VD17	Aménagement RD 3 modes doux (côté vallon)	Entre Les Fauvettes et l'entrée du village	Département	27 850 m <sup>2</sup>
VD18	Aménagement RD 198 modes doux	Entre carrefour des Dolines et carrefour des Crêtes	Département	59 020 m <sup>2</sup>
VD19	Aménagement de voirie RD 635	Les Clausonnes	Département	3 190 m <sup>2</sup>
VD20	Aménagement de voirie RD 35	Les Clausonnes	Département	13 560 m <sup>2</sup>
VD21	Aménagement du carrefour de la RD 35	Les Clausonnes	Département	1 360 m <sup>2</sup>
VD22	Aménagement de voirie RD 35	Les Clausonnes	Département	20 580 m <sup>2</sup>
VD23	Aménagement du carrefour de la RD 35 / RD 103	Les Clausonnes	Département	5 840 m <sup>2</sup>
VD24	Aménagement RD 35	Les Clausonnes	Département	67 064 m <sup>2</sup>

<b>N°</b>	<b>DESTINATION</b>	<b>LOCALISATION</b>	<b>BÉNÉFICIAIRE</b>	<b>SURFACE</b>
VD26	Aménagement de voirie RD 35	Les Clausonnes	Département	2 550 m <sup>2</sup>
VD27	Aménagement de voirie RD 35 vers Mougins	Les Clausonnes	Département	5 420 m <sup>2</sup>
VD28	Aménagement du carrefour de la RD 35 / Chemin des Clausonnes	Les Clausonnes	Département	2 310 m <sup>2</sup>
VD30	Aménagement de voirie	Routes des Dolines/RD98	Département	4 943 m <sup>2</sup>
VCA1	Aménagement de la voirie pour le BHNS (Bus à Haut Niveau de Service)	Les Clausonnes	CASA	9 310 m <sup>2</sup>
VCA2	Création d'une piste cyclable	Entre gare routière Messugues et place Bermond	CASA	590 m <sup>2</sup>
VCA3	Modes actifs / TCSP	Rue Albert Einstein	CASA	22 810m <sup>2</sup>
VCA4	Modes actifs / TCSP	Sophia	CASA	14 940 m <sup>2</sup>
VCA5	Modes actifs	Entre Route des Crêtes et GR des Messugues	CASA	1 900 m <sup>2</sup>
VCA6	Modes actifs	Entre Haut-Sartoux et Garbejaire	CASA	1 100 m <sup>2</sup>
VCA7	Modes actifs	Piste de la Canetane	CASA	7 600 m <sup>2</sup>
VCA8	Passerelles modes actifs	Route des Crêtes	CASA	580 m <sup>2</sup>
VCA9	Liaison défense incendie et modes actifs	Entre le chemin du Darbousson et le chemin de Font Martine	CASA	3 230 m <sup>2</sup>
VCA10	Modes actifs	Entre le chemin du Darbousson et «Les bois de Valbonne»	CASA	350 m <sup>2</sup>

<b>N°</b>	<b>DESTINATION</b>	<b>LOCALISATION</b>	<b>BÉNÉFICIAIRE</b>	<b>SURFACE</b>
VCA11	Modes actifs	Depuis la route des Lucioles vers le parc des Bouillides	CASA	2 390 m <sup>2</sup>
VCA12	Piste modes actifs	La Valmasque	CASA	8 650 m <sup>2</sup>
VCA13	Modes actifs	Depuis la route de Cannes	CASA	50 m <sup>2</sup>
VCA14	Modes actifs	Depuis la route des Crête	CASA	480 m <sup>2</sup>

## Liste des emplacements réservés pour réalisation d'équipements publics

N°	DESTINATION	LOCALISATION	BÉNÉFICIAIRE	SUPERFICIE
E1	Réservoir d'eau potable	Quartier Peyrebelle	Commune	≈ 2 400 m <sup>2</sup>
E2	Réservoir d'eau potable	Quartier Caradou	Commune	≈ 500 m <sup>2</sup>
E3	Parkings	Avenue de Pierrefeu	Commune	≈ 1 500 m <sup>2</sup>
E4	Cimetière	Quartier Font Martine	Commune	≈ 44 000 m <sup>2</sup>
E5	Extension Hôtel de ville + espaces publics - jardins familiaux	Avenue Saint Roch	Commune	5 290 m <sup>2</sup>
E6	Station eau pluviale	Traverse des Bourrelles	Commune	100 m <sup>2</sup>
E9	Équipement public (Parking public et logements)	La Vignasse	Commune	600 m <sup>2</sup>
E10	Jardins familiaux	Bord de Brague - Peidessalle	Commune	9 890 m <sup>2</sup>
E11	Jardins familiaux	Bord de Brague - Proximité village	Commune	1 440 m <sup>2</sup>
E12	Jardins familiaux	Bord de Brague - Vignasse	Commune	12 010 m <sup>2</sup>
E13	Ferme pédagogique	Fugueiret - Clausonnes	Commune	61 070 m <sup>2</sup>
E14	Parc public/maison de quartier	Peyniblou	Commune	34 540 m <sup>2</sup>
E16	Unité de compostage et/ou équipement collectif relatif à l'économie solidaire	Les Clausonnes : équipement public relatif à la gestion et la valorisation des déchets	Commune	3 450 m <sup>2</sup>
E17	Réalisation d'un parking	RD 35	Commune	4 150 m <sup>2</sup>
E18	Création d'un bassin de rétention pour la RD	Jonction RD 635 / RD 35	Département	2 510 m <sup>2</sup>
E19	Création d'un bassin de rétention d'eau pluviale	Quartier Ile verte	Commune	8 760 m <sup>2</sup>
E21	Zone d'expansion des crues	Vallon du Bruguet	Commune	10 840 m <sup>2</sup>
E22	Zone d'expansion des crues	Vallon du Bruguet	Commune	1 040 m <sup>2</sup>
E23	Création d'un bassin de rétention d'eau pluviale	Chemin de Peyniblou	Commune	2 650 m <sup>2</sup>



## Liste des emplacements réservés pour réalisation d'équipements publics

<b>N°</b>	<b>DESTINATION</b>	<b>LOCALISATION</b>	<b>BÉNÉFICIAIRE</b>	<b>SUPERFICIE</b>
E24	Création d'un bassin de rétention	Chemin du Font des Fades	Commune	4 160 m <sup>2</sup>
E25	Réservoir d'eau potable	Chemin de la Roberte	Commune	1 950 m <sup>2</sup>
E26	Réservoir d'eau potable	Chemin du Bruguet	Commune	170 m <sup>2</sup>
E27	Station de relevage d'eau usée	Traverse des Bourelles	Commune	220 m <sup>2</sup>
E28	Station de relevage d'eau usée	Route de Nice	Commune	330 m <sup>2</sup>